

Jalon 28

Stratégie québécoise
d'autonomie de
production

Une stratégie québécoise d'autonomie de production alimentaire, manufacturière et énergétique est déployée. Elle tient compte des atouts et des capacités de production des régions, ainsi que des limites des écosystèmes

Pourquoi ce jalon?

- Le Québec dépend encore largement de l'international pour ses approvisionnements en denrées et ressources stratégiques. Ce modèle, historiquement centré sur l'extraction et l'exportation, fragilise les communautés face aux fluctuations des marchés, aux tensions géopolitiques et aux crises climatiques (CdT, 2023).
- Les crises récentes, notamment la pandémie de 2020, ont révélé la vulnérabilité des chaînes d'approvisionnement et accru l'intérêt pour l'achat local, perçu comme un levier de soutien économique et d'emploi. Ce jalon s'inscrit dans une démarche visant à accroître la résilience des communautés en assurant la disponibilité des biens essentiels, tout en préservant l'équilibre écologique et la capacité de régénération des milieux naturels.
- L'objectif n'est pas l'autarcie, mais la valorisation des complémentarités interrégionales et la coopération, dans le respect de la capacité de support et de régénération des écosystèmes. L'optimisation des atouts régionaux permet de renforcer la résilience économique, de stimuler des synergies intersectorielles et de favoriser la circularité.
- Les données disponibles montrent un recul préoccupant de l'autonomie productive : dans l'alimentaire, elle est passée de 75 % à 35 % en 50 ans (Équiterre, 2023). Des reculs comparables touchent le manufacturier et l'énergie, accentuant la dépendance aux importations. Les politiques actuelles peinent à inverser cette tendance, d'où l'urgence d'une stratégie intégrée.

Niveau d'avancement

Mauvaise direction	On est au point mort	On se prépare	On est en route	On est bien avancés	Jalon atteint
--------------------	----------------------	---------------	-----------------	---------------------	---------------

Qui doit être mobilisé



Gouvernements et organismes publics



Organismes de développement territorial



Milieu des affaires et du travail

Comment pourrait-on s'y rendre ?

- Planifier selon les capacités réelles : évaluer et cartographier le potentiel de production de chaque région et ses limites écologiques, mesurer l'autonomie bioalimentaire et énergétique, établir un bilan de santé des écosystèmes, et intégrer la notion de capacité de support.

- Optimiser l'utilisation des ressources : réaliser des analyses de métabolisme territorial pour équilibrer les flux de matières et d'énergie, réorienter certaines activités d'exportation vers les besoins locaux, cibler les secteurs à fort potentiel et intégrer des modèles de production à différentes échelles (grandes infrastructures et petites organisations), en tenant compte de l'aménagement du territoire pour implanter de nouvelles infrastructures de production locale.
- Renforcer les circuits et la compétitivité : développer et promouvoir les circuits de proximité (visibilité, approvisionnement institutionnel, accompagnement des acteurs), et investir dans l'innovation, la robotisation et l'amélioration des standards de qualité.
- Accélérer la transition écologique : s'appuyer sur le [Plan d'agriculture durable 2020-2030](#) pour réduire les intrants chimiques, améliorer la gestion de l'eau, protéger la biodiversité et intégrer des pratiques agroécologiques.
- Coopérer à plusieurs échelles : instaurer une concertation interrégionale, provinciale, nationale et nord-américaine pour harmoniser les échanges, mutualiser les capacités et respecter les règles du commerce international, tout en introduisant, à moyen terme, des mesures incitatives et dissuasives pour orienter la production vers les besoins essentiels.
- S'inspirer de modèles éprouvés : structurer la production en fonction des réalités écologiques (biorégions) et élaborer un plan stratégique provincial et fédéral par secteur, en tirant parti des bonnes pratiques internationales ([Plan de développement régional de l'Espagne](#); [Politique de cluster régionaux en Allemagne](#)) et locales, comme l'initiative [FabRégion Bas-Saint-Laurent](#), qui a démontré, dès sa phase 1, le potentiel d'une planification territoriale intégrée pour accroître l'autonomie alimentaire, manufacturière et énergétique, afin de favoriser une économie circulaire transversale.

Qu'est-ce qui peut faciliter ce changement ?

- Augmentation du soutien financier public et privé pour les initiatives locales d'autonomie de production dans les secteurs clés.
- Popularité croissante des plans régionaux d'autonomie alimentaire et des initiatives citoyennes (ex. projet [Borée](#) au Saguenay-Lac-Saint-Jean).
- Changement de perception sur la nature et l'économie, avec une meilleure compréhension de l'interdépendance entre humains et écosystèmes.
- Transition numérique favorisant la coordination et l'optimisation des chaînes d'approvisionnement.
- Mobilisation communautaire pour promouvoir et consommer des produits locaux.
- Efforts de planification stratégique, comme le [Plan stratégique 2023-2027](#) du MAPAQ, dont l'orientation 1 vise à investir dans l'autonomie alimentaire et la productivité.

Qu'est-ce qui peut freiner sa mise en œuvre ?

- Disparités régionales en ressources et capacités de production.
- Pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans les filières locales.
- Connaissance insuffisante des ressources et écosystèmes régionaux.
- Travail en silo et manque de collaboration interrégionale.
- Accords internationaux limitant certaines mesures économiques.

- Risques de compétitions malsaines entre régions si la complémentarité n'est pas mise en avant.
- Mobilisations citoyennes contre certaines industries relocalisées (effet NIMBY : *Pas dans ma cour*) et conflits d'usage du sol.

Qu'est-ce qu'il reste à éclaircir ?

- Quelles méthodologies permettraient de mesurer de manière fiable la capacité de production régionale et les limites écologiques des écosystèmes ?
- Comment garantir une autonomie alimentaire stable, diversifiée et résiliente face aux contraintes saisonnières, climatiques et commerciales ?
- Comment intégrer l'évaluation de la capacité de support des écosystèmes dans la planification territoriale dans un contexte climatique incertain ?
- Quels critères objectifs pourraient servir à arbitrer entre besoins essentiels et capacité écologique réelle ?
- Quel impact net l'autonomie productive aurait-elle sur l'empreinte écologique globale ?
- Quelles obligations ou répercussions internationales découleraient d'une réorientation partielle des flux d'importation et d'exportation ?
- Jusqu'où est-il possible d'atteindre une autonomie productive dans l'ensemble des territoires du Québec et avec quel niveau de coopération interrégionale ?

Ressources

- Agro Québec. 2025. [L'autonomie alimentaire, un pilier de l'économie québécoise](#)
- Angot. 2017. [Codes et labels énergétiques au service de la transition énergétique : état des lieux au Québec et au Canada](#). HEC Montréal, numéro 02|2017, février 2017
- Bibliothèque de l'Assemblée nationale. 2024. [En bref : Quelques défis de la transition énergétique au Québec – Une sobriété énergétique sans précarité](#)
- Chemins de transition. 2023. [Fiche jalon 29, défi territoire](#)
- Équiterre. 2023. [Équiterre s'inquiète pour l'autonomie alimentaire du Québec](#)
- Gouvernement du Québec. 2023. [Augmenter notre autonomie alimentaire et promouvoir l'achat local : Québec octroie 16 M\\$ à Aliments du Québec](#)
- Gouvernement du Québec. 2025. [Stratégie québécoise sur l'hydrogène vert et les bioénergies](#)
- Gouvernement du Québec. (s.d., dernière mise à jour 2023). [Politique bioalimentaire 2018-2025 : Alimenter notre monde](#)
- Grenier, L., 2025. [Relocalisation industrielle au Québec : un mirage ou une opportunité stratégique ?](#)
- Normand, F., 2021. [Québec souhaite accroître l'autonomie alimentaire](#). Les affaires.

À propos

Cette fiche jalon met en lumière des pistes d'action concrètes et contextualisées pour accélérer la transition. Elle n'est pas prescriptive, mais vise à alimenter la réflexion, stimuler la mobilisation et favoriser l'alignement des efforts vers la [vision 2050: un futur circulaire souhaitable pour le Québec](#). Vos contributions pour l'enrichir sont les bienvenues à : info@rrecq.ca

Version : août 2025